



HAL
open science

Introduction

Elodie Peyrol-Kleiber, Lawrence Aje, Anne-Claire Faucquez

► **To cite this version:**

Elodie Peyrol-Kleiber, Lawrence Aje, Anne-Claire Faucquez. Introduction. Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain. Cahiers du MIMMOC, 2018, Servitudes et libertés dans les Amériques avant l'abolition de l'esclavage, 19 - 2018, 10.4000/mimmoc.3077 . hal-01992380

HAL Id: hal-01992380

<https://hal.science/hal-01992380>

Submitted on 28 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MIMMOC

Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain

Cahiers du MIMMOC

19 | 2018

Servitudes et libertés dans les Amériques avant l'abolition de l'esclavage

Introduction

Elodie Peyrol-Kleiber, Lawrence Aje et Anne-Claire Faucquez



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/mimmoc/3077>

ISSN : 1951-6789

Éditeur

Université de Poitiers

Référence électronique

Elodie Peyrol-Kleiber, Lawrence Aje et Anne-Claire Faucquez, « Introduction », *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain* [En ligne], 19 | 2018, mis en ligne le 14 décembre 2018, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/mimmoc/3077>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.



Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain – Cahiers du MIMMOC est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

Introduction

Elodie Peyrol-Kleiber, Lawrence Aje et Anne-Claire Faucquez

- 1 Comme le note Jacques-Henri Coste, le Nouveau Monde est « un paradis laborieux », où toute richesse ne peut qu'être obtenue que par la force du travail¹. Il faudra donc inventer des catégories nouvelles d'emploi, qui feront une « utilisation économique des rapports sociaux hiérarchiques »². En effet, la croissance démographique et économique des colonies européennes dans les Amériques fut intimement liée à l'exploitation et à l'introduction de travailleurs non libres. Après le relatif échec de l'asservissement des Amérindiens, la mise en place de la servitude sous contrat répond au besoin de pallier le manque de main-d'œuvre, tout en assurant le peuplement des colonies³. La politique de déportation forcée d'enfants vagabonds dans le cadre d'apprentissages, de gens sans aveu, de condamnés de droit commun ou de prisonniers politiques permet en outre de délivrer le Vieux Continent de populations jugées indésirables. Or l'augmentation de l'immigration européenne, entraînée par la diminution des frais de traversée, provoque la baisse du coût de revient des travailleurs libres et conduit à la mutation progressive du système d'engagement vers le *Redemptioner system*, qui offre bien moins de protections aux migrants. Au cours du XVIIIe siècle, le recours grandissant à l'esclavage noir précipite la disparition de la pratique de la servitude sous contrat des travailleurs blancs. Dans les Antilles, cependant, la servitude sous contrat est rétablie dans de nombreux endroits après l'abolition de l'esclavage dans les années 1830 et 1840. Au XIXe siècle, un grand nombre de travailleurs migrants indiens et chinois sont contraints à la servitude pour accomplir des tâches qui incombait autrefois à des Africains réduits en esclavage et les premières décennies du XXe siècle, virent encore les descendants de serviteurs sous contrat obtenir leurs derniers affranchissements.
- 2 Comme le souligne Eric Williams dans *Capitalism and Slavery*, « white servitude was the historic base upon which Negro slavery was constructed »⁴. Aussi est-il fondamental d'étudier la pratique de l'engagement pour mieux appréhender la mise en place du système esclavagiste. L'adoption de différentes formes de travail non libre répond, avant tout, à des impératifs économiques, aussi bien en termes de rentabilité que de gestion de la population servile. Cependant, la substitution d'une forme de main-d'œuvre contrainte par une autre ne se produit pas de façon brutale et ordonnée. Elle se traduit par une

période de transition durant laquelle coexistent plusieurs conditions juridiques non libres.

- 3 Ce numéro des Cahiers du MIMMOC offre une réflexion sur la servitude et la liberté dans les Amériques avant les abolitions de l'esclavage au prisme du travail contraint. Il se propose d'examiner, à travers l'étude de cas géographiques particuliers, l'instauration et le développement de formes de travail non libres en portant un intérêt particulier aux processus de codification juridique qui les régissent. Sans nullement prétendre à l'exhaustivité, ni proposer une histoire globale des multiples formes de travail contraint dans les Amériques, ce numéro ambitionne de mettre en évidence certaines continuités, emprunts et ruptures entre les législations mais également entre les pratiques. Qu'elle soit engagée, apprentie, condamnée ou asservie, d'une durée temporaire ou à perpétuité, la main-d'œuvre contrainte recouvre une grande diversité d'expériences personnelles et collectives, selon les époques et les lieux. Aussi, outre l'examen de la construction d'un arsenal juridique destiné au contrôle et à la discipline des travailleurs non libres, les contributions qui suivent tentent également d'évaluer l'écart entre les discours et les pratiques, afin de mettre en évidence des phénomènes de négociation et des périodes historiques d'adaptation à des nouvelles formes de labeur.
- 4 Le deuxième volet de ce numéro porte précisément sur les différentes modalités d'accès au statut de personne libre des serviteurs sous contrat et des esclaves. Si la libération de l'engagé est théoriquement de droit car elle figure dans son contrat, la manumission demeure un privilège pour les esclaves dont la durée de service est à perpétuité. Les modalités d'accession au statut de personne libre font l'objet de réglementations juridiques qui varient selon les lieux et les époques. Les possibilités de libération des serviteurs sous contrat et des esclaves augmentent ou s'amenuisent à la faveur de politiques incitatives de peuplement, d'orientations économiques retenues par les territoires et, parfois, de leur sécurisation contre des menaces extérieures ou intérieures, notamment dans le cas de craintes d'insurrections serviles. Que ce soit à l'expiration de leur contrat ou de leur peine, par un acte de libération anticipée, par le rachat de leur propre liberté, par manumission testamentaire à prise d'effet immédiate au moment du décès du maître ou de façon différée, ou au moyen de recours juridiques, voire par la fuite, les voies de la liberté pour la population servile sont multiples. Souvent utilisée comme un instrument de contrôle des travailleurs non-libres, la libération anticipée des serviteurs sous contrat et la manumission des esclaves sont des pratiques parfois porteuses de tensions sociales, notamment lorsque la croissance de la population libre conduit à une pression sur l'emploi, à la raréfaction des terres disponibles ou permet l'apparition ou l'augmentation de la catégorie juridique des personnes de couleur libres dans les sociétés esclavagistes organisées selon une structure socio-raciale binaire.
- 5 C'est ainsi, par la mise en avant de ces différents cas d'études portant sur l'ensemble de l'espace américain, de New York à la Guyane française, en passant par la Chesapeake, la Caroline du Sud, le Texas et l'Oklahoma, depuis les premiers moments de la colonisation au XVII^e siècle jusqu'à la veille de l'abolition de l'esclavage au milieu du XIX^e siècle, que ce dossier se propose d'analyser comment les systèmes de l'engagement et de l'esclavage racial furent mis en place et perpétués pendant plus de deux siècles.
- 6 **Anne-Claire Fauquez** nous livre une étude du travail contraint à New York au XVII^e siècle, contrastant la période néerlandaise (1624-1664) à la période anglaise (1664-1706). Si les colonies américaines ont pour la plupart développé le système de l'engagement avant celui de l'esclavage, New York se démarque par l'utilisation des deux systèmes de

façon concomitante dès sa fondation. Dans cette jeune société coloniale où les statuts légaux n'étaient pas encore clairement définis, esclaves et engagés, Européens, Africains et Amérindiens participaient au même système servile, et étaient régis par des lois similaires, que seule la mise en œuvre pratique venait différencier.

- 7 En examinant combien le développement de la pratique de l'esclavage détermine les politiques publiques du territoire en matière d'émigration et de défense, **Lawrence Aje** examine les modalités d'intégration des serviteurs engagés blancs dans le dispositif de sécurité de la Caroline du Sud à l'époque coloniale, une province qui, à l'instar de New York, connaît une période lors de laquelle coexistent différentes conditions juridiques non-libres. Ce faisant, il met en évidence combien des facteurs d'ordre économiques, démographiques et de sécurité publique conduisent progressivement la Caroline du Sud à organiser sa hiérarchie sociale selon des critères raciaux en minimisant les questions de classe, de condition juridique ou d'origine nationale.
- 8 C'est précisément la frontière ténue et évolutive entre les conditions juridiques et les catégories raciales que la contribution de **Denis Lamaison** éclaire dans le contexte colonial français. En retraçant l'histoire des 27 premiers engagés « chinois » qui furent transportés en Guyane française en 1820 pour y cultiver du thé, Lamaison montre combien leur traitement fut en bien des points similaires à celui reçu par les esclaves et, en définitive, se solda par un échec économique doublé d'une tragédie humaine.
- 9 Dans la continuité des précédentes contributions qui visent à historiciser la consolidation des conditions juridiques selon une logique de hiérarchisation socio-raciale, et notamment l'hypodescendance qu'entraîne une origine noire, **Augustin Habran** examine la pratique de l'asservissement de Noirs par les tribus amérindiennes déplacées à l'Ouest après 1830, en particulier les Cherokees. Habran soutient que c'est en raison d'un phénomène de « mimétisme stratégique » avec les sociétés sudistes voisines que les Cherokees asservissent les Noirs dans ce qu'il décrit comme un processus de transformation culturelle participant d'une stratégie d'acculturation mise en œuvre par l'élite économique et politique des nations indiennes.
- 10 Les trois textes qui composent le second volet de ce numéro s'intéressent aux modalités d'accès au statut de personne libre des serviteurs sous contrats et des esclaves. En contexte colonial, **Elodie Peyrol-Kleiber** observe le sort des engagés anglais et irlandais dans la Chesapeake du XVII^e siècle en examinant, entre autres, si ces derniers recevaient les gages (*freedom dues*) dont ils étaient contractuellement censés bénéficier, de même qu'aux opportunités professionnelles et de mobilité sociale qui s'offraient à eux une fois leur contrat achevé. De façon très intéressante, la contribution de Peyrol-Kleiber souligne combien les droits juridiques des engagés étaient en réalité très rarement utilisés par crainte de représailles, ce qui donnait lieu à des abus de la part des planteurs. De même, les gages offrant des concessions étaient illusoire puisque le processus d'acquisition des terres était long et coûteux, donc inaccessible pour la majeure partie des engagés devenus libres.
- 11 Les deux dernières contributions traitent également de mobilité géographique et sociale en s'intéressant à la fuite des esclaves que tous deux décrivent comme un acte d'« auto-libération ». **Viola Muller** montre combien le nombre élevé de manumissions d'esclaves dans le *Upper South* au lendemain de la Révolution américaine conduit à l'augmentation sans précédent de la population de couleur libre de ce territoire. S'il est vrai que, dans leur grande majorité, les esclaves fugitifs gagnent les Etats du Nord où l'esclavage est

aboli de façon immédiate ou graduelle entre 1777 et 1804, avant de parfois se rendre au Canada, Muller révèle un phénomène moins connu, à savoir que les communautés noires libres situées en milieu urbain, à Baltimore et à Richmond, servent de refuge pour les fuyards. Muller soutient que bien que ces esclaves en fuite dans le Sud jouissent d'une liberté illégale (*illegal freedom*), et non d'une liberté de droit, à bien des égards, leur expérience ne diffère pas sensiblement de celle de leurs voisins noirs libres légalement affranchis.

- 12 Enfin, la contribution de **Thomas Mareite** complexifie davantage le paradigme Sud-Nord qui domine dans l'historiographie traitant de la fuite des esclaves aux États-Unis, en inversant les bornes géographiques. Mareite enrichit l'histoire du réseau de fer clandestin (*Underground Railroad*) en montrant que l'expansion territoriale des États-Unis au Sud-Ouest, ajoutée à l'abolition de l'esclavage par le Mexique en 1829, offrent des perspectives de destinations nouvelles pour les esclaves fugitifs. En analysant la nature des réseaux d'assistance pour les réfugiés esclaves fuyant par le Texas vers le Mexique entre 1836 et 1861, Mareite révèle que, contrairement au chemin de fer clandestin plus développé qui relie le Sud des États-Unis aux États du Nord et au Canada, les réseaux de fuite vers le Sud du continent américain demeurent relativement mal organisés et se caractérisent par la mobilisation d'intervenants aux profils très variés.
- 13 Ainsi, à leur modeste échelle, ces différentes contributions permettront de contribuer de manière novatrice à l'historiographie sur le travail contraint.

BIBLIOGRAPHIE

Barker, Gordon. *Fugitive Slaves and the Unfinished American Revolution: Eight Cases, 1848-1856*.

Jefferson: McFarland, 2013.

Berlin, Ira. *Generations of Captivity: A History of African-American Slaves*, Cambridge, MA, Harvard University Press, 2003.

Coste, Jacques Henri. « Des tutelles au contrat : une archéologie de la relation d'emploi aux États-Unis », in Martine Azuelos (éd), *Travail et emploi : l'expérience anglo-saxonne. Aspects historiques*. Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2001, p. 223-273.

Donoghue, John, Jennings, Evelyn (éds). *Building the Atlantic Empires: Unfree Labor and Imperial States in the Political Economy of Capitalism, ca. 1500-1914*, Boston, MA, Leiden, Brill, 2016.

Emmer, P. C. (éd). *Colonialism and Migration: Indentured Labour Before and After Slavery*. Dordrecht, The Netherlands: Martinus Nijhoff, 1986.

Galenson, David W. *White Servitude in Colonial America: An Economic Analysis*. New York: Cambridge University Press, 1981.

----- "The Rise and Fall of Indentured Servitude in the Americas: An Economic Analysis." *The Journal of Economic History* 44, no. 1 (1984): 1-26.

----- "White Servitude and the Growth of Black Slavery in Colonial America." *The Journal of Economic History* 41, no. 1 (1981): 39-47.

- Kerr-Ritchie, Jeffrey R. *Freedom's Seekers: Essays on Comparative Emancipation*. Baton Rouge: Louisiana State University Press, 2013.
- Menard, Russell R. *Migrants, Servants, and Slaves: Unfree Labor in Colonial British America*. Aldershot, UK: Ashgate, 2001.
- Newman, Simon. *A New World of Labor: The Development of Plantation Slavery in the British Atlantic*, Series: Early modern Americas, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2013.
- Peyrol-Kleiber, Elodie. *Les premiers Irlandais du Nouveau Monde, une migration atlantique, 1618-1705*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016.
- Rothman, Adam. *Slave Country: American Expansion and the Origins of the Deep South*, Cambridge, MA, Harvard University Press, 2005.
- Salinger, Sharon. "Labor, Markets, and Opportunity: Indentured Servitude in Early America." *Labor History* 38 (1997): 311–338.
- Seijas, Tatiana. *Asian Slaves in Colonial Mexico: from Chinos to Indians*. New York, NY : Cambridge University Press, 2014.
- Smith, Abbot Emerson. *Colonists in Bondage: White Servitude and Convict Labor in America, 1607-1776*. New York: W. W. Norton, 1971.
- Tomich, Dale W. *Through the Prism of Slavery: Labor, Capital, and World Economy*. Lanham, Boulder, New York, Toronto, and Oxford: Rowman & Littlefield Publishers, 2004.
- Tomlins, Christopher. "Reconsidering Indentured Servitude: European Migration and the Early American Labor Force, 1600–1775." *Labor History* 42.1 (2001): 5–43.
- Wareing, John. *Indentured Migration and the Servant Trade from London to America, 1618-1718*, Oxford, Oxford University Press, 2017.

NOTES

1. Jacques Henri Coste, « Des tutelles au contrat: une archéologie de la relation d'emploi aux Etats-Unis », in Martine Azuelos (dir.), *Travail et emploi : l'expérience anglo-saxonne. Aspects historiques*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2001, pp.223-263. Disponible en ligne sur <https://books.openedition.org/psn/5445?lang=fr#text>, consulté le 21 novembre 2018.
2. *Ibid.*
3. Dans ce numéro nous avons privilégié les termes « servitude sous contrat », de « travail contraint » ou d'« engagement » plutôt que celui d'« engagisme » qui fait plus particulièrement référence à la situation juridique des travailleurs engagés immigrants ou affranchis des colonies françaises (notamment la Guyane, l'île de la Réunion ou l'île Maurice) au XIX^{ème} siècle après l'abolition de l'esclavage.
4. Eric Williams, *Capitalism and Slavery*, London, A. Deutsch, (1964) 2008, p. 19.